United Nations
Economic Commission for Africa

Libre-échange: entre multilatéralisme et plurilatéralisme

Implications et enjeux pour l'Algérie

Nassim Oulmane

ideas for a prosperous Africa

IdeastoAction

CONSEIL NATIONAL ECONOMIC, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Alger, 12 Octobre 2021

Le libre échange au XXie siècle…

Profondes mutations

Crise climatique: circuits plus courts, taxes carbones, investissements verts…

Technologies disruptives et révolution numérique : (Blockchains, 3DP, IoT, robotisation,…)

Pandémie(s): régionalisation, reconsidération des souverainetés

- Quel avenir pour le système commercial multilatéral?

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

2 voies au sein même de l'OMC



Quelles implications pour le futur de l'OMC?

Disparition du "single undertaking" ?

Conséquences pour les pays en accession?

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

Voie multilatérale	12e Conférence Ministérielle de l'OMC
Genève 30 novembre - 3 décembre 2021 	**Priorités pour les résultats de la MC12** Réponse de l'OMC à la pandémie Subventions à la pêche Agriculture Réforme de l'OMC/règlement des différends Traitement spécial et différencié Programme de travail/moratoire sur le commerce électronique Autres questions : Commerce et développement durable/changement climatique ; commerce et genre ; transparence et notifications.

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

MC12

Statut des négociations multilatérales à l'OMC : les principaux enjeux 12e Conférence Ministérielle de l'OMC (MC12)



Agriculture

Le projet de texte propose des décisions ministérielles sur sept sujets de négociation agricole :
le soutien interne, l'accès aux marchés, les restrictions à l'exportation, la concurrence à l'exportation, le coton, le stockage public à des fins de sécurité alimentaire et un mécanisme de sauvegarde spéciale, ainsi qu'une question transversale, la transparence.

Constatant les divergences persistantes des membres, y compris sur certaines questions cruciales, la Présidente (Costa-Rica) a admis que "le résultat de la 12ème Conférence ministérielle ne constituera pas une solution globale à tous les problèmes auxquels sont confrontés les marchés de l'alimentation et de l'agriculture aujourd'hui".

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

MC12	Pêches
Statut des négociations multilatérales à l'OMC : les principaux enjeux 12e Conférence Ministérielle de l'OMC (MC12) 	Le Président (Colombie) du groupe de négociations sur les subventions à la pêche, considère avoir reçu les éléments qui désormais lui donnent une vision plus claire de la voie à suivre et des prochaines étapes nécessaires pour parvenir à un accord. Un accord sur les subventions à la pêche va au delà de l'OMC car il répondrait à l'ODD 14.6 de l'ONU qui devait interdire d'ici 2020, certaines formes de subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche. Un accord renforcerait la cohérence du système multilatérale au sens large, bien au delà de sa dimension purement commerciale

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

MC12	Réponse au COVID: Conseil des ADPIC
Statut des négociations multilatérales à l'OMC : les principaux enjeux 12e Conférence Ministérielle de l'OMC (MC12) 	Existe une volonté partagée d'améliorer la réponse internationale au COVID-19 et d'atteindre l'objectif commun de fournir un accès mondial équitable aux vaccins et autres produits médicaux. Mais l'existence de deux textes assez différents au niveau du Conseil des ADPIC reflète que les positions restent divergentes sur la question fondamentale de savoir quel est le moyen approprié et le plus efficace de remédier à la pénurie et à l'accès inéquitable aux vaccins et autres produits liés au COVID.

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

MC12

Statut des négociations multilatérales à l'OMC : les principaux enjeux 12e Conférence Ministérielle de l'OMC (MC12)



Une ambition très mesurée

« Compte tenu de la situation actuelle, il semble raisonnable d'intensifier les efforts dans certains domaines tels que les subventions à la pêche, l'agriculture, la réponse de l'OMC à la pandémie, la réforme de l'OMC et le règlement des différends, et cela pourrait nous permettre d'atteindre les objectifs fixés »

« Si nous réussissons ne serait-ce **que sur deux d'entre eux**, ce serait un résultat majeur pour l'organisation »

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

Suivant leur propre voie... les initiatives plurilatérales

Quatre groupes de proposants avancent dans leurs discussions :

- le commerce électronique (86 participants, dont Benin, Mali…)
- la facilitation des investissements (106 participants, dont Guinée, Nigeria…)
- Les MPME (91 participants, dont Kenya…)
- La réglementation intérieure des services (non comprise dans l'AGCS- 64 participants)

Optimisme pour des déclarations ministérielles finales lors de MC12

Fin 2020 - nouvelles initiatives environnementales :

- ➢ discussions structurées sur le commerce et la durabilité environnementale (50 participants)
- ➢ dialogue informel sur la pollution par les plastiques (16 participants)

Déclarations attendues à la MC12

Quel avenir pour l'OMC : Entre multilatéralisme et plurilatéralisme

En conséquent…

MC12 va confirmer une OMC à deux voies :

- Au mieux de modestes avancées sur le front multilatéral

- Une ambition de plus en plus affichée sur le front plurilatéral

    - Disparition de facto (et non de jure) du single undertaking?

Une nouvelle dynamique qui accompagne les mutations globales en cours

- Avancer sur le chantier des réformes

- Un intérêt renouvelé pour les accessions?

    - Opportunité pour l'Algérie?

Quelles implications pour des pays comme l'Algérie?

Un nouveau model de croissance dans un monde en mutation

Au niveau globale

- Crise climatique; Révolution numérique; Pandémie(s)
  - Disparition de « l'usine du monde »
  - Montée en puissance des réseaux et de la dimension spatiale
  - Economie circulaire (réseaux, logistique, conception,…)
  - Chamboulements dans les secteurs à forte intensité énergétique

Mais également au niveau régional

- ZLECAf: Chaines de valeurs régionales, spécialisation manufacturière
  - Diversification (spécialisation manuf.) et « sequencing » de l'intégration

- Nouvelles souverainetés régionales (alimentaire, sanitaire,…)

Faut-il accélérer l'accession à l'OMC? Rôle fondamental du CNESE

Quelles implications pour des pays comme l'Algérie?

Avantages de l'accession à l'OMC

Avantages sont de diverses natures

- Fonction normative et diplomatie économique : participation à l'élaboration des nouvelles règles du commerce international ;
- compétitivité économique et commerciale avec notamment l'amélioration des conditions de l'insertion internationale à travers une plus grande rationalisation ;
- Arbitrage vs arbitraire : pour la gestion des conflits quant à l'accès aux marchés d'exportation grâce au recours et à l'usage de la procédure de règlement des différends
- Discipline et plus grande cohérence institutionnelle de la politique commerciale au niveau national, ce qui la rend plus transparente, plus lisible et engageante.
- Accompagne les processus de transformation structurelles des économies (Chine, Viet-Nam, …)

Quelles implications pour des pays comme l'Algérie?

Inconvénients de l'accession à l'OMC

Liés au fait qu'un corpus de règles s'imposent au pays et qui impliquent entre autres :

- Effet « Club » : obligation de se conformer aux règles et procédures du Club (examen régulier des politiques commerciales par le secrétariat de l'OMC, notifications obligatoires des mesures politiques ou lois spécifiques)

- Une réduction du « Policy Space » en matière de politique économique et de stratégie de développement, notamment en termes d'outils d'appui sectoriel dans le cadre de stratégies industrielles (Ha-joon Chang vs Justin Lin, 2009);

- Intensification de la concurrence pour les producteurs nationaux (concurrence prévisible accrue mais encadrée et baisse du risque de pratiques déloyales non prévisibles).
  - ➢ Risque vs Danger

En conclusion

- Nous ne sommes plus dans un temps linéaire de l'OMC mais dans un soubresaut systémique, ce qui peut constituer un moment favorable aux pays en accession
- La question de l'énergie et de l'avantage de compétitivité qu'elle procure est de moins en moins centrale pour les pays membres, car elle va s'atténuer avec les taxes carbones aux frontières
- Les pays membres sont plus focalisés sur les nouveaux sujets et les reformes, alors que l'OMC a besoin de « succès », et ce pour des raisons existentielles

Si l'Algérie considère qu'il est de son intérêt de finaliser son accession, alors la fenêtre actuelle est très favorable

La question qui reste posée est:
Une transformation structurelle accélérée de l'Algérie, s'appuyant sur sa profondeur africaine, doit elle nécessairement comprendre une dimension multilatérale?

Merci!

Les opinions exprimées lors de cette présentation sont celles de l'auteur et n'engagent pas la CEA